

# Questions et réponses

Webinaire – L'enseignement comodal en contexte de COVID-19 – 16 avril 2021

Dernière mise à jour : 26 avril 2021

Service de soutien  
à l'enseignement



UNIVERSITÉ  
L'AVAL



## Questions et réponses

### Webinaire - L'enseignement comodal en contexte COVID-19


16 avril 2021

Présenté par :

Éric Chamberland

Conseiller en pédagogie universitaire, Service de soutien à l'enseignement

Réponses à l'essentiel des questions posées. Les questions peuvent avoir été regroupées ou reformulées.

Ce caractère spécial  désigne des éléments de réponses liés à la situation causée par la pandémie de COVID-19.

#### SECTION 1 : Précisions sur la formule d'enseignement comodale

Il est utile de comparer la formule comodale aux autres formules d'enseignement de l'Université Laval afin de bien les départager. Les formules d'enseignement de l'Université Laval sont décrites aux pages suivantes :

- [Formules d'enseignement](#) : la description la plus succincte des formules d'enseignement
- [Une offre de formation flexible](#) : une description plus élaborée de chaque formule.

##### 1. Quelle est la différence entre la formation comodale et la formation hybride?

Ces deux formules ont une ressemblance importante : elles combinent toutes les deux la formation en présence et la formation à distance. Il est donc normal de se demander ce qui les distingue.

Dans la formation comodale, toutes les modalités (présence, distance synchrone, distance asynchrone) sont offertes à chaque semaine. Le choix hebdomadaire de la modalité de participation revient à la personne étudiante en fonction de ses besoins et préférences.

Dans la formation hybride, Le choix hebdomadaire des modalités d'enseignement revient à la personne enseignante en fonction des considérations pédagogique. Avant le début de la session, les étudiant-e-s reçoivent un horaire complet de la session qui indique précisément la ou les modalités offertes pour chacune des semaines de la session, incluant les détails de lieux, de logiciels de classe virtuelle et d'heures pour les présences physiques et les séances en classe virtuelle synchrone.

##### 2. Peut-on offrir un cours comodal avec seulement deux des trois modalités? Par exemple, présence et distance synchrone, ou présence et distance asynchrone?

Selon les pratiques et balises établies à l'Université Laval et la promotion\* qui est faite de la formule comodale auprès des étudiant-e-s, les trois modalités devraient être offertes, au choix de l'étudiant-e, et ce sur une base hebdomadaire.

---

\* La [page succincte sur les formules d'enseignement](#) indique que la présence physique ou en ligne à heure fixe sont optionnelles, et [la page plus détaillée](#) mentionne explicitement l'enregistrement ou d'autres activités prévues en mode asynchrone.

L'offre des trois modalités au choix de l'étudiant-e sur une base hebdomadaire pourrait ne pas vous convenir ou ne pas convenir à votre cours pour différentes raisons. Dans un tel cas, la formule d'enseignement en présentiel-hybride pourrait être plus appropriée. Dans cette formule, vous avez le choix des modalités offertes. Communiquez avec votre équipe technopédagogique facultaire ou avec celle du Service de soutien à l'enseignement pour en savoir plus.

Si toutefois, pour quelque raison que ce soit, vous prévoyez offrir un cours mis à l'horaire sous formule comodale sans offrir les trois modalités de participation, il est préférable d'en discuter d'abord avec votre direction de programme ou votre direction d'unité et d'en aviser les étudiant-e-s dès la mise à l'horaire.

*À des fins de planification de ses déplacements sur le campus et/ou de ses rencontres obligatoires en classe virtuelle synchrone à heure fixe, si l'enregistrement des rencontres synchrones n'est pas offert, l'étudiant-e devrait être mis au courant de cette décision dès la mise à l'horaire du cours.*

**3. Est-ce que dès qu'un cours est identifié « comodal », on doit offrir pour TOUTES les semaines, l'enregistrement asynchrone? Je vous pose cette question puisque parfois, dans un contexte de cours pratique, il y a des séances de travail sous forme de laboratoire en petits groupes encadrés. La présence en direct est donc obligatoire pour que les étudiants réalisent les apprentissages.**

Si l'enregistrement de l'activité en direct n'a pas vraiment de sens, comme dans le cas où tout se déroule en petites équipes, on peut offrir la modalité à distance asynchrone autrement qu'avec un tel enregistrement. Ce pourrait être, par exemple, avec une combinaison de lectures, de capsules narrées ou autres vidéos, d'exercices autocorrigés, de discussions dans un forum, etc. L'important est d'offrir des activités asynchrones qui soient équivalentes sur le plan des apprentissages.

En l'absence d'activités asynchrones équivalentes, on peut mettre le cours à l'horaire dans une autre formule d'enseignement. L'exemple de cours décrit dans cette question s'inscrirait parfaitement dans la formule d'enseignement en présentiel-hybride, qui combine des séances à présence physique obligatoire avec des séances offertes à distance. Les séances à présence obligatoire n'auraient alors pas besoin d'être offertes à distance, et les autres séances pourraient être offertes selon une diversité d'autres modalités au choix de la personne enseignante. Par exemple :

- séances à distance synchrone, avec ou sans enregistrement;
- séances en salle comodale avec possibilité de participer en direct, sur place ou à distance, avec ou sans enregistrement;
- séances uniquement à distance asynchrone par le biais d'activités et de matériel développés spécifiquement pour cette modalité (pas de « en direct » enregistré).

*À des fins de planification de ses déplacements sur le campus et/ou de ses rencontres obligatoires en classe virtuelle synchrone à heure fixe, si l'enregistrement des rencontres synchrones n'est pas offert, l'étudiant-e devrait être mis au courant de cette décision dès la mise à l'horaire du cours.*

**4. Considérez-vous le fait d'enregistrer le cours et de le mettre disponible après le cours comme une version de la formule d'enseignement comodale?**

Si le cours se déroule uniquement à distance, sans possibilité de participer en présence, il s'agit plutôt d'un cours à distance synchrone, ou possiblement d'un cours en formule distance-hybride (combinaison de séances à distance synchrones et de séances à distance asynchrones).

Si le cours se déroule en présence et qu'il est simplement enregistré, sans possibilité de participer à distance de façon synchrone, sans autre activité d'apprentissage à distance, sans autre forme d'animation ou d'encadrement à distance, il s'agit alors d'un cours en présentiel. Ce scénario est plus proche du concept de « *lecture capture* » que du concept de formation comodale (« *HyFlex* »). La technologie de « *lecture capture* » est habituellement considérée comme un moyen d'appoint en formation présentielle, orienté vers la révision de la matière ou le rattrapage d'une séance où un-e étudiant-e a dû s'absenter exceptionnellement, et non comme une véritable offre de formation à distance.

Dans un cours comodal, les étudiant-e-es doivent pouvoir réaliser les mêmes apprentissages et avoir un accès équivalent à la personne enseignante, notamment pour poser leurs questions, peu importe leur modalité de participation. Le simple fait de rendre un enregistrement accessible ne garantit pas, à lui seul, le respect de ce principe d'équivalence.

*À des fins de planification de ses déplacements sur le campus et/ou de ses rencontres obligatoires en classe virtuelle synchrone à heure fixe, si l'enregistrement des rencontres synchrones n'est pas offert, l'étudiant-e devrait être mis au courant de cette décision dès la mise à l'horaire du cours.*

**5. Mon cours de l'automne sera en formule « présentiel-hybride », mais je souhaiterais faire du comodal pour la partie présentiel. Existe-t-il une formule « comodal-hybride »?**

La formule en présentiel-hybride permet déjà de mettre en œuvre ce scénario si vous avez accès à une salle comodale. Une nouvelle formule n'est donc pas nécessaire.

## SECTION 2 : Questions techniques

### 6. Y a-t-il une captation du son des étudiant-e-s dans la salle de classe par les micros des salles comodales ou des unités mobiles?

**Les interventions verbales des étudiant-e-s qui participent par classe virtuelle synchrone sont-elles diffusées par des haut-parleurs dans la salle de classe comodale?**

**Le texte du clavardage de la classe virtuelle synchrone est-il affiché sur un écran visible par les étudiant-e-s dans la salle comodale?**

**Quel est le système de microphone pour la personne enseignante : casque sans fil, micro à emplacement fixe, autre type de micro?**

Les réponses à ce type de questions varient selon la salle ou l'unité mobile. [Communiquez avec votre équipe technique facultaire](#) pour connaître les caractéristiques des installations de la salle où vous enseignerez.

### 7. Le comodal est-il seulement possible dans les salles équipées de caméra, etc?

L'enseignement comodal est possible dans certaines salles qui n'ont pas d'équipement comodal fixe, grâce à des unités comodales mobiles. Ces unités demeurent habituellement dans une même salle pour toute la durée de la session.

### 8. Est-il possible d'avoir de l'équipement qui se branche à notre propre ordinateur pour ne pas avoir à occuper une salle dédiée au comodal?

Voir réponse précédente. La plupart des unités mobiles peuvent fonctionner avec un ordinateur portable, mais il est important de vérifier les caractéristiques spécifiques de l'équipement qui vous sera fourni auprès de [votre équipe technique facultaire](#).

### 9. Pouvons-nous éditer l'enregistrement de la classe virtuelle (synchrone)?

Les possibilités varient selon le logiciel de classe virtuelle utilisé. Voici quelques indications générales. Communiquez avec votre [équipe technique facultaire](#) pour plus d'information ou pour des systèmes qui ne sont pas mentionnés ci-dessous.

**ADOBE CONNECT** : La plateforme inclut un outil d'édition de la durée des enregistrements. Il est possible de retirer des segments n'importe où dans l'enregistrement.

**ZOOM** : L'enregistrement infonuagique Zoom peut être rogné au début et à la fin. On peut en télécharger une copie, l'éditer, l'exporter et téléverser la version modifiée dans un site de cours sur monPortail. Screncast-o-matic permet de réaliser les opérations d'édition et d'exportation.

**TEAMS** : L'enregistrement infonuagique dans Microsoft Stream peut être rogné au début et à la fin. On peut en télécharger une copie, l'éditer, l'exporter et ensuite remplacer l'original par la copie éditée. Screncast-o-matic permet de réaliser les opérations d'édition et d'exportation.

### 10. Comment peut-on faire des quiz en présentiel?

Il existe plusieurs logiciels permettant aux étudiants qui participent en direct, que ce soit en présence ou à distance, de répondre à des questions courtes. Voici quelques possibilités.

- *Utiliser les fonctions intégrées au système de classe virtuelle.* Vous pouvez demander aux étudiant-e-s en classe de se brancher à la classe virtuelle sans connecter le son et d'y répondre aux questions.

- Utiliser le [système de vote interactif TurningPoint](#). Ce système permet de soumettre des réponses à l'aide de télévotants ou sur une page Web, accessibles aux appareils mobiles connectés à Internet (ordinateurs portables, tablettes, téléphones intelligents).
- Utiliser Microsoft Forms. [Microsoft Forms](#) fait partie de la suite Microsoft 365 et permet une diversité de modèles de sondages en ligne.
- Utiliser une autre plateforme de vote interactif. Il existe plusieurs plateformes en ligne permettant le vote interactif.

**11. Comment savoir qui peut nous fournir de l'assistance technique pour notre cours?**

Communiquez le plus tôt possible avec votre [équipe technique facultaire](#) ou avec votre [équipe pédagogique facultaire](#).

## SECTION 3 : Questions pédagogiques

### 12. La formation comodale offre une belle flexibilité pour l'étudiant. Mais quels sont les avantages pour la pédagogie et le transfert de connaissances?

En voici quelques-uns.

Le développement des compétences d'animation et d'encadrement de la personne enseignante, pour assurer l'équivalence entre les trois modalités de participation, peut favoriser la motivation et l'engagement des étudiant-e-s. Cette dynamique d'interaction peut aider la personne enseignante à mieux saisir le niveau de compréhension des étudiant-e-s et ainsi permettre de faire des ajustements en continu. Ces compétences seront également à l'avantage des étudiant-e-s des autres cours offerts par la même personne enseignante, même s'il ne s'agit de cours comodaux.

Le fait d'avoir accès à un enregistrement permet à tout-e-s les étudiant-e-s de voir et de réviser la matière à leur propre rythme.

Le fait d'avoir accès à du matériel développé pour la modalité asynchrone (en plus de l'enregistrement des séances) permet aux étudiant-e-s qui ont suivi le cours en direct, en présence physique ou en classe virtuelle, d'aborder à nouveaux les mêmes notions avec du matériel supplémentaire.

Les possibilités d'interaction prévues pour le mode asynchrone (forums, etc.) sont ouvertes à tout-e-s les étudiant-e-s en tout temps, et peuvent donc être combinées avec la participation en direct (présentiel ou classe virtuelle synchrone).

Enfin, il y a l'avantage rendre certains cours accessibles à des personnes qui ne pourraient s'y inscrire autrement, donnant donc accès à des apprentissages autrement inaccessibles. C'est notamment le cas de personnes en conflit d'horaire, ou dans l'impossibilité de se présenter sur le campus, ou qui ont besoin de faire les activités du cours à leur propre rythme.

### 13. Est-ce juste de tirer la conclusion que pour un enseignement qui repose sur la co-construction des connaissances par l'échange, le comodal n'est pas adapté? Mieux vaut donc l'enseignement à distance?

En théorie, la co-construction de connaissances par l'échange est possible dans les trois modalités (présence, distance synchrone, distance asynchrone), mais il vaut mieux planifier ces activités pour qu'elles se déroulent entre étudiants d'une même modalité. Par exemple, des équipes qui discutent en présentiel, d'autres équipes en distance synchrone, et finalement une activité équivalente adaptée à la discussion asynchrone (par exemple dans un forum). Par contre, tenter de créer des équipes qui jumellent des étudiants de modalités différentes risque d'être trop complexe ou même impossible à réaliser.

De façon plus pragmatique, il faudrait analyser le déroulement spécifique des activités d'apprentissage que vous prévoyez mettre en œuvre pour estimer les efforts d'adaptation et de substitution qui seraient requis pour passer en formule comodale. Il vous reviendrait alors de déterminer si le jeu en vaut la chandelle. Une conseillère ou un conseiller pédagogique pourraient vous aider à faire cette analyse.



Les activités en équipes en présence pourraient être difficile à mettre en œuvre en situation COVID-19. En effet, les activités en équipe en présence s'appuient souvent sur la possibilité de se rapprocher physiquement pour se regrouper en équipe, et en même temps de s'éloigner des autres

équipes, ce qui facilite la communication intra-équipe. Or, si les membres d'une équipe doivent respecter la distanciation et porter le masque chirurgical, leur communication et leur collaboration pourraient être plus difficiles, d'autant plus que les membres des autres équipes seront peut-être sensiblement à même distance que les membres de sa propre équipe.

#### 14. Comment peut-on suivre le clavardage de la classe virtuelle alors que l'on est occupé à enseigner?


Voici trois possibilités, que vous pouvez combiner si vous le souhaitez.

- *Confier le suivi du clavardage à l'auxiliaire d'enseignement.* Si vous avez accès à une personne auxiliaire, celle-ci peut suivre le clavardage en temps réel. Elle peut alors s'occuper directement de certaines questions, par exemple tout ce qui touche les problèmes techniques, et vous faire, au moment opportun, la lecture des questions ou un résumé des interventions qui demandent votre attention. Elle peut aussi vous interrompre si quelque chose doit être traité immédiatement, par exemple si plus personne à distance ne vous entend.
- *Énoncer des règles d'utilisation du clavardage.* Vous pouvez maintenir la quantité de texte du clavardage à un niveau raisonnable en demandant aux étudiant-e-s d'utiliser le clavardage uniquement pour des messages liés à la matière ou au déroulement du cours. Vous pouvez aussi leur demander d'y écrire seulement lorsque vous les y invitez, ce qui peut éviter qu'on vous pose certaines questions dont la réponse est déjà prévue plus tard dans votre exposé. Vous pouvez également indiquer que vous préférez les questions posées verbalement quand cela est possible.
- *Regarder le clavardage régulièrement.* Plus on laisse les messages s'accumuler dans le clavardage avant de les lire, plus on doit prendre une longue pause pour les lire, ce qui peut briser le rythme de la séance. Mieux vaut alors prendre connaissance du clavardage plus souvent pour des durées plus courtes.

#### 15. Si on veut encourager les étudiant-e-s à se présenter en classe, peut-on donner des points pour la présence en personne?

Pour plusieurs raisons, il est important de laisser le libre choix aux étudiant-e-s.

D'abord, l'un des fondements de la formation comodale est le libre choix de l'étudiant-e de sa modalité de participation au cours, sans pénalité pour son choix. Ce genre d'incitatifs n'est pas compatible avec l'esprit de la formation comodale.

 De plus, un incitatif de ce type pourrait créer un sentiment d'injustice d'une part, chez les personnes qui n'ont pas pu obtenir une place en présence (dans la conjoncture actuelle de places limitées) malgré leur souhait de se présenter en classe et, d'autre part, chez celles qui ont de bonnes raisons de ne pas vouloir se présenter en classe : crainte de s'exposer à une population étudiante peu vaccinée, condition de santé augmentant le risque d'infection ou de complications en cas d'infection, situation familiale demandant de demeurer à la maison, résidence à l'extérieur de la région de Québec, etc. L'une des raisons pour lesquelles la formation comodale connaît une hausse de popularité est justement parce qu'elle permet à chaque étudiant-e de répondre à ses propres besoins et préférences face à la situation de santé publique actuelle.


Finalement, sur le plan pédagogique, la note d'un-e étudiant-e devrait refléter son degré de maîtrise des apprentissages attendus au terme du cours. Idéalement, l'adoption de comportements



souhaités par la personne enseignante, mais sans lien avec les objectifs d'apprentissage, ne devrait pas être notée.

## Section 4 : questions administratives et logistiques

### 16. Dans le contexte actuel de places limitées en classe à cause de la distanciation, doit-on gérer la participation en présence?

 Sans que ce soit une obligation, il est sage de prévoir une façon d'anticiper la participation en présence et de prévenir le déplacement d'un nombre d'étudiant-e-s plus élevé que les places disponibles. Le minimum est de bien informer les étudiant-e-s du nombre de places disponibles dès le début de la session. Renseignez-vous le plus tôt possible sur le nombre de places de la salle comodale qui vous a été assignée.

Si vous souhaitez jouer un rôle plus proactif dans la gestion de la présence, voici quelques façons de vous y prendre sans y consacrer trop de temps. Ils ne sont pas à toute épreuve, et s'appuient sur une certaine responsabilisation des étudiant-e-s.

- Faites un sondage rapide avant la première séance pour savoir combien d'étudiant-e-s ont l'intention de se présenter en classe au premier cours et l'intention de se présenter en classe à d'autres moments dans la session. Si le nombre s'approche de la capacité maximale de la salle, il serait prudent d'avoir un système de base pour la gestion des présences.
- Vous pouvez utiliser les applications en ligne de Microsoft Office 365 ou de Google pour partager un document où les étudiant-e-s peuvent inscrire leur intention de présence en classe pour chaque séance.
- Vous pouvez aussi utiliser certaines applications en ligne gratuites qui servent habituellement à obtenir et à concilier les disponibilités de plusieurs personnes pour organiser des rencontres, comme [Framadate](#) ou [Doodle](#). Dans l'une ou l'autre de ces applications, créez un sondage avec les plages de chaque semaine du cours, activez le paramètre optionnel *Limiter le nombre de votes/votants par option* en réglant le nombre maximum au nombre de places disponibles, et demandez aux étudiant-e-s de réserver leur place en allant remplir ce sondage. Une fois le nombre maximum atteint pour une plage donnée, elle ne pourra plus être choisie.
- Votre centre de services technopédagogiques facultaire pourrait avoir une autre solution à vous proposer.

Si le nombre de personnes intéressées à participer en présence est beaucoup plus élevé que le nombre de places disponibles, il serait pertinent de les responsabiliser à laisser la chance aux autres. Le fonctionnement uniquement en mode premier arrivé, premier servi, risque d'avantager certaines personnes et d'en désavantager d'autres. Pour pallier, on pourrait envisager une forme de quota individuel de présences à répartir dans la session. Par exemple, un maximum de six présences par personne sur l'ensemble de la session, sauf pour un examen sous surveillance. Si des étudiant-e-s vous signalent un besoin particulier qui les empêche de faire le cours à distance, vous pourriez leur réserver des places avant d'offrir le reste des places à l'ensemble des autres personnes intéressées.

Plus simplement, on peut « ouvrir le système de réservation » à la semaine plutôt que pour toute la session, sans le faire toujours exactement au même moment, ce qui laisse peut-être plus de chances à tout le monde de réserver leur place à quelques reprises.



En cas d'éclosion, les réservations de présence des étudiant-e-s peuvent faciliter le travail de traçage des contacts par la Direction de la santé publique.

**17. Sur le plan légal, peut-on exiger l'activation de la caméra des étudiant-e-s ou non?**

En règle générale, vous ne pouvez pas l'exiger pour une situation d'enseignement. [La possibilité existe, de façon exceptionnelle, pour certaines activités d'évaluation des apprentissages.](#)

Si vous avez des raisons pédagogiques pour exiger l'utilisation de caméra et micro par les étudiant-e-es en situation d'enseignement, liées directement à l'atteinte des objectifs d'apprentissage du cours, communiquez avec votre direction d'unité pour en discuter.

**18. La partie en présentiel des cours comodaux est-elle autorisée à la session d'été 2021?**

Au moment d'écrire ces lignes, la Communauté métropolitaine de Québec est soumise à des mesures d'urgence jusqu'au 3 mai 2021 qui ont pour conséquence que : « *[toutes] les activités de formations prévues en présence doivent se transformer en formation à distance* », à l'exception de : « *[...] formations pour lesquelles la présence est essentielle à l'acquisition ou à l'évaluation des connaissances [...]. Il s'agit, par exemple, de laboratoires et de formations pratiques, cliniques ou par simulation.* » (Page COVID-19 de l'Université Laval, 22 avril 2021).

Il est possible que ces mesures soient prolongées par le gouvernement du Québec s'il le juge nécessaire.

Pour la durée de ces mesures, il n'est donc pas possible d'offrir la partie présentielle des cours comodaux.

Consultez la page [COVID-19 de l'Université Laval](#) pour plus d'information et pour les informations les plus récentes.

**19. Aurai-je accès à un-e auxiliaires d'enseignement pour mon cours comodal?**

Plusieurs paramètres influencent la possibilité d'avoir l'assistance d'une personne auxiliaire, notamment la taille du groupe. Communiquez avec votre direction de programme ou avec la direction de votre unité pour connaître les paramètres qui s'appliquent à votre propre cours.

**20. Est-il possible d'embaucher un-e auxiliaire qui est aussi étudiant-e dans le cours? Est-ce que la tâche d'auxiliaire affecterait trop la concentration des étudiants ?**

Il est préférable d'avoir comme auxiliaire une personne qui n'est pas inscrite au cours. Cela lui permet de se consacrer pleinement à son rôle d'auxiliaire. Cela évite aussi qu'elle soit pénalisée dans ses apprentissages parce qu'elle doit s'acquitter de certaines tâches pendant le cours, au lieu de se concentrer sur ses activités d'étudiant-e.